

Free
Distribution

Volume I - 49754 Numéro Mercredi 22 Janvier 2025

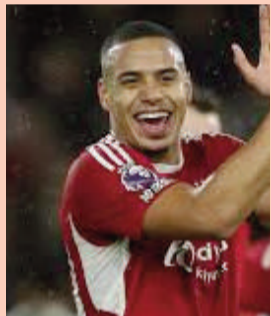
Sciences
Pourquoi l'évolution a-t-elle privé les hommes d'un os dans le pénis?

Page 7

Insolite
Un oiseau mécanique géant tombe du ciel lors d'un spectacle en Chine

Page 7

Football
Nottingham Forest : Murillo signe un nouveau contrat à long terme



Arsenal exhorté à suivre l'exemple des transferts de Manchester City après les développements de Matheus Cunha



le chef de Barcelone, Deco, s'exprime sur le transfert potentiel de Marcus Rashford



Page 8

Santé
Comment développer votre confiance en soi : les méthodes qui fonctionnent !

Page 7

Le Quotidien

Check nous online : <https://lequotidien.net>

Agression mortelle d'Ashfaq Magdoume

Ayman Jaunoo libéré contre une caution de Rs100,000

La magistrate M. D. Chung Kow Cheong, siégeant en Cour de district de Pamplemousses, a ordonné la libération d'Ayman Jaunoo contre le paiement d'une caution de Rs100,000 et la reconnaissance d'une dette de Rs450,000. Jaynoo répond d'une accusation provisoire d'assassinat. Il fut arrêté avec quatre autres personnes après le visionnage d'une vidéo, les montrant en train d'agresser un

certain Ashfaq Magdoume, le 18 décembre 2024, à Jayeal Road, Plaine des Papayes. Ce dernier fut transporté à l'hôpital pour des soins, mais il succomba des suites des blessures reçues. La poursuite a objecté à la motion de libération sous caution, mais l'objection a été rejetée par la magistrate Chung Kow Cheong. (Voir jugement en page 2 et 3)

Selon le Junior Minister David

Le gouvernement accorde une grande priorité à l'économie bleue dans l'agenda économique national



La mise en œuvre de l'économie bleue comme pilier clé de la transformation économique a été le principal temps fort de l'allocution du Junior Minister au ministère de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et de la Pêche, M. Gilles Fabrice David, à l'hôtel Labourdonnais Waterfront à Port-Louis. Le ministre adjoint se rendait à l'ouverture de la deuxième réunion de deux jours du Comité conjoint dans le cadre de l'Accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre la République de Maurice et l'Union européenne (UE). L'ambassadeur de l'UE auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles, M. Oskar Benedikt ; la secrétaire permanente du ministère de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et de la Pêche et présidente de la réunion, Mme Indira Rugjee ; le chef par intérim de l'unité des accords de partenariat pour le commerce et la pêche durable de la direction générale des affaires maritimes et de la pêche, M. Luis Mollado ; des représentants de divers ministères et d'autres personnalités étaient présents.

L'accord de partenariat dans le secteur de la pêche, signé en décembre 2013, établit le cadre d'une pêche responsable ; l'exploita-

tion durable des ressources ; la prévention de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée ; et le développement d'activités économiques mutuelles dans le secteur de la pêche. Le comité mixte, institué conformément à l'article 9 de l'accord, évalue et suit les initiatives prises au titre du protocole de pêche en vigueur de décembre 2022 à décembre 2026.

Le protocole comprend des contributions financières substantielles pour soutenir la politique sectorielle de la pêche de Maurice et des actions ciblées pour la politique maritime et le développement de l'économie océanique.

Les objectifs de la deuxième réunion du comité conjoint sont d'examiner les projets en cours dans le cadre du programme sectoriel, avec 17 pêcheries et projets connexes actuellement financés par l'UE. Une visite sur le site du Centre de recherche halieutique d'Albion pour évaluer les projets visant à développer l'unité d'aquaculture et à mettre en œuvre le système de surveillance des navires est également au programme.

Dans son discours, M. David a déclaré que Maurice s'est engagée à renforcer le partenariat de longue date avec l'UE dans la transition d'un petit État insulaire en développe-

ment à un grand État océanique. Il a remercié l'UE pour ses contributions aux secteurs de la pêche, citant des initiatives, telles que l'approvisionnement en matières premières pour la transformation du thon, la mise en œuvre de projets d'infrastructure, le soutien à la communauté des pêcheurs et des projets de suivi, de contrôle et de surveillance des eaux mauriciennes afin de lutter contre les activités illégales.

Selon M. David, la réunion de deux jours serait l'occasion de faire le point sur les projets de l'Accord et de les aligner sur la vision du gouvernement pour l'économie bleue au sein des 2,2 millions de kilomètres carrés de la zone économique exclusive mauricienne. Quant à l'ambassadeur de l'UE, il a souligné la dimension historique du partenariat entre les deux parties.

Il a estimé que l'Accord dans le secteur de la pêche n'était pas seulement une entreprise commerciale, mais qu'il reflétait l'amitié, le respect et le partenariat entre Maurice et l'UE. M. Benedikt a souligné l'importance de la durabilité en tant qu'élément majeur de l'accord, ainsi que les besoins de Maurice, tout en réitérant le soutien de l'Union pour garantir la prospérité du secteur de la pêche.

Agression mortelle d'Ashfaq Magdoume

Ayman Jaunoo libéré contre une caution de Rs100,000

IN THE DISTRICT COURT OF PAMPLEMOUSSES

In the matter of:

Ayman Jaunoo

Applicant

v

Police

Respondent

RULING

A. Introduction

1. The Applicant is provisionally charged with an offence of Murder in breach of Sections 216 and 222(1)(a) of the Criminal Code.

2. The Applicant has moved to be admitted bail and was legally represented at the hearing.

3. SI Seepersand, the enquiring officer (the "EO"), was deputed on behalf of the Respondent to sustain the grounds of objection which are the risk of interference with witnesses, risk of tampering with evidence and the risk of absconding.

B. The case for the Respondent

i. Facts and circumstances of the case

4. The EO explained that, on 18.12.24, the police attended to a case of assault at Jayeal Road Plaines des Papayes where the victim, Mr. Ashfaq Magdoume, was found. He was injured and bleeding profusely, and was conveyed to SSRN hospital. He was admitted and passed away on 19.12.24. No statement could be recorded from him. Cause of death is attributed to Pulmonary Embolism following injuries. On the spot of the incident, there was a safe city camera, and same was retrieved and viewed. The footage revealed that several persons assaulted the victim. Five co-accused were arrested, including the Applicant who was arrested on 07.01.25.

5. The Applicant was invited to be confronted with the video footage but he refused. His explanation in relation to same could thus not be recorded.

ii. Risk of interference with witnesses

6. To sustain this ground, the EO stated that there was one witness at the locus of the incident who is yet to identify the Applicant; the identification procedure needs to be carried out.

7. Other witnesses have also been identified. There are two in all and there may be more.

iii. Risk of tampering with evidence

8. The weapon has not been recovered; hence the police have reason to believe that if the Applicant is released, he may tamper with the weapon.

iv. Risk of absconding

9. To sustain this ground, the EO stated that the Applicant was arrested on 07.01.25 when the offence was committed on 18.12.24. During this time, i.e., between the commission of the offence and the date of arrest, the police were looking for the Applicant and he was not found. Given that he was not found, the police believe that he may abscond.

10. There is also a heavy penalty for murder.

11. The Applicant is not on bail and has a clean record.

v. Nature of the evidence

12. Other than the safe city camera and potential witnesses, there is no evidence linking the Applicant to the commission of the offence at this stage.

13. During cross-examination, the EO also stated that there was something sinister of the Applicant on the video footage, and in re-examination, he confirmed that the footage incriminated the Applicant. A statement has to be recorded from him to get his version upon him being confronted with the footage.

vi. Status of enquiry

14. The enquiry is short of DNA sampling and searches, and the Applicant is yet to be medically examined. Some statements also need to be recorded from the co-accused parties.

15. Enquiry may take one more month.

C. The case for the Applicant

16. The case for the Applicant was made out through cross-examination of the EO which can be summed up as follows:

(a) All other 4 co-accused exercised their rights of silence;

(b) The Applicant voluntarily went to the police to give his explanation;

(c) There was an identification exercise between a witness and the Applicant, and the former did not identify him;

(d) As regards the other witness, the identification exercise could not take place as the witness was unreachable;

(e) There is no evidence that the Applicant interfered with witnesses;

(f) There is nothing to suggest that the Applicant will tamper with evidence;

(g) Between the time the victim passed away and the Applicant's arrest, he did not try to abscond, nor did he tamper with evidence or interfere with witnesses;

(h) The Applicant did not know he was wanted by the police;

(i) The Applicant has a clean record;

(j) The Applicant is married and has a two-months old child;

(k) Based on the evidence of the cause of death, a lesser charge may be preferred against the Applicant.

17. From the dock, the Applicant undertook to abide by all conditions should he be granted bail. He confirmed being married for two years and has a child who is two months old. He lives in Plaines des Papayes and has his plantation there.

18. Submissions were tendered by learned counsel at the close of the Applicant's case. I do not propose to reproduce them here but I have duly considered them.

D. Analysis

19. The right to liberty of an individual is enshrined in Section 5(3) of our Constitution and is reflected in Section 3 of the Bail Act 1999 (the "BA") which provides that notwithstanding any other enactment and subject to section 4, every defendant or detainee shall be entitled to be released on bail. Thus, in considering this present application, I bear in mind the fundamental constitutional principle that freedom is the rule and detention on account of reasonable suspicion the exception,¹ and I must see to it that bail is not being withheld as a form of punishment.²

20. Pursuant to Section 4(2) of the BA, the nature of the evidence is a relevant consideration in the court's assessment of whether or not to refuse bail. Hence, for the purpose of determining the present bail application, I am not to delve into the merits of the case but only give due consideration to the nature of the evidence available to the police with regard to the offence. The case of Maloupe M.G. v The District Magistrate of Grand Port³ explained that if the evidence is, by its nature, unreliable, the presumption of innocence should weigh more heavily in the balance in favour of the applicant's release on bail.

21. The EO stated and confirmed that the video footage revealed that several persons were assaulting the victim, and the said footage incriminated the Applicant. There was something 'sinister' of the Applicant in that video. It is on record that the Applicant has given his statement after he voluntarily surrendered himself to the police, but his version as regards the video could not be recorded as he refused to be confronted with it. Now, whether the Applicant's 'sinister' behaviour or actions in that video had caused or contributed or led to the death of the deceased, or whether there was any intention to kill

1 Noordally v Attorney General and DPP 1986 MR 204

2 Sheriff v District Magistrate of Port Louis 1989 MR 260

3 2000 SCJ 223

with premeditation on his part, is a matter left to be determined by the trial court. At this stage, I can only conclude that the nature of the evidence against him is sufficiently incriminating and strong in nature.

22. I shall now address the grounds of objections raised.

23. Reading from "Bail in Criminal Proceedings" (1990) by Neil Corre cited in Deelchand v The Director of Public Prosecutions & Ors⁴, the risk of interference with witnesses is an important exception to the right to bail because any system of justice must depend upon witnesses being free of fear of intimidation or bribery and upon evidence being properly obtained. The exception's most common manifestations are in cases where:

(a) the defendant has allegedly threatened witnesses;

(b) the defendant has allegedly made admissions that he intends to do so; (c) the witnesses have a close relationship with the defendant, for example in cases of domestic violence or incest; (d) the witnesses are espe-

cially vulnerable, for example where they live near the defendant or are children or elderly people; (e) it is believed that the defendant knows the locations of inculpatory documentary evidence which he may destroy, or has hidden stolen property or the proceeds of crime.⁵

24. Hence, for me to be satisfied that there is a serious risk of interference with a witness, satisfactory reasons, and appropriate evidence in connection thereof, should be given to establish the probability of such interference by the Applicant.⁶ On this score, the EO failed to substantiate on the probability of such interference. He simply stated that there is one known witness with whom the Applicant is yet to be confronted to. It would be preposterous to hold the view that, in each and every application for bail, it would suffice that an enquiring officer should express his fear that an applicant would interfere with one or more witnesses for him to be denied bail on that ground.⁷

25. I have also not been satisfied that there is a risk of tampering with evidence based solely on the fact that the weapon has not yet been secured by the police, the more so that I have been left in the dark as to what actions have been or are being undertaken by the police to retrieve such weapon, and if such weapon can potentially be secured at all.

4 2005 SCJ 215

5 ibid

6 ibid

7 ibid

26. Regarding the risk of absconding, the court in Deelchand (supra) explained that the risk has to be assessed in light of several relevant factors, including but not limited to the seriousness of the offence and the severity of sentence. The following extract enumerates the relevant considerations:

"Considerations relevant to the risk of absconding will include the strength, weakness or absence of family, community, professional or occupational ties and financial commitments as such ties, if strong, might be strong incentives not to abscond and, if weak, might increase the risk of absconding. The strength of the evidence may also be relevant because if it is likely that the charge will not be proved, the defendant may be less likely to abscond. The court must ask itself: what would be likely to motivate the applicant to abscond and what would be likely to make him refrain from absconding? Is the risk too great to be taken or is the level of risk acceptable, such that it can be taken having regard to the presumption of innocence? Can the risk at least be reduced to an acceptable level by the imposition of conditions?"

27. I am required to make a reasonable projection of what the Applicant may or may be tempted to do in the future.⁸ The enquiry is still at an early stage, and the Applicant was arrested only a week ago, i.e., 07.01.25. Whilst I find that the reasons put forward by the EO do not justify the inference that the Applicant would attempt to abscond if released from detention, I bear in mind what was stated in DPP v Marthe:⁹

"For all an accused party knows, the enquiry against him may reveal nothing and there would be no real reason for him to abscond at that stage. But, as and when the enquiry progresses and takes a more concrete shape against an accused, the mind-set of the latter may change when faced with the likelihood of real consequences."

28. Whilst I cannot surmise whether any DNA sampling or searches or further statements from potential witnesses or co-accused will reveal anything incriminating against him, the evidence against him at this stage is nevertheless strong in nature, and in view of the seriousness of the offence, I find that the risk of absconding is plausible despite the personal circumstances of the Applicant.

29. That said, in spite of the validity of the ground of the risk of absconding, I must still consider whether the imposition of conditions can reduce the said risk to a negligible level. At this

8 DPP v Marthe 2013 SCJ 386a

9 ibid

stage, I find it apt to refer to the case of Maloupe v The District Magistrate of Grand Port¹⁰ where the Court held that the rationale of bail at pre-trial stage is, accordingly, that a person should normally be released on bail if the imposition of the conditions reduces the risks to such an extent that they become negligible. I take note in that respect of the undertaking by the

Règlement sur les garderies

La ministre Navarre-Marie et les intervenants discutent des modifications



Des représentants de différentes crèches ont été convoqués à une réunion, présidée par la ministre de l'Égalité des sexes et du Bien-être de la famille, Mme Marie Arianne Navarre-Marie, à Port-Louis. La Junior Minister de l'Égalité des sexes et du Bien-être de la famille, Mme Anishta Babooram, était également présente à cette occasion. Les parties prenantes présentes ont été réunies pour discuter des modifications qui seraient apportées au règlement de 2022 sur les garderies d'enfants. Dans une déclaration, la ministre Navarre-Marie a rappelé qu'une première réunion avait été présidée par la Junior Minister Babooram avec les représentants des crèches, le 28 novembre 2024. Par la suite, un rapport décrivant les suggestions, qui ont été faites, a été élaboré et discuté pour obtenir d'autres propositions. Mme Navarre-Marie a souligné que le ministère a l'intention d'organiser une réunion supplémentaire avec un groupe plus large de parties prenantes et du public afin de recueillir davantage de points de vue et de recommandations. À la lumière des contributions apportées par les différentes parties, le ministère s'efforcera de valider les propositions finales avant de soumettre les amendements finaux au Cabinet et au Bureau juridique de l'État. De plus, le ministre a fait référence à une visite, effectuée plus tôt en matinée, à l'établissement d'hébergement L'Oiseau du Paradis, à Cap Malheureux. Elle a déploré les mauvaises conditions et les mauvais services fournis aux résidents, ainsi que le manque de matériel de cuisine essentiel. A cet égard, Mme Navarre-Marie a souligné les mesures suivantes : la reconstitution du Conseil national de l'enfance, le recrutement d'un responsable du refuge pour assurer une bonne gestion quotidienne, la formation des soignants et la mise à niveau des infrastructures.

Suite de la page 2

Agression mortelle d'Ashfaq Magdoume

bail that may be imposed by this court.

30. I have addressed my mind to a number of conditions such as the imposition of a surety and a provision of recognisance, reporting at regular intervals at a police station, a curfew order along with a direct line of communication with the police by mobile phone, and I find that these conditions can effectively reduce the risk of absconding to a negligible level having regard to the weight which the presumption of innocence would carry in the balance.

E. Conclusion

31. For all reasons as stated, I accordingly order that the Applicant be admitted bail on the following conditions:

- (a) The Applicant shall furnish a surety in the sum of Rs. 100,000 by bank cheque;
- (b) The Applicant shall enter into a recognisance in his

L'égalité d'accès aux opportunités

Le Président Gokhool appelle à une meilleure inclusion de tous les enfants dans l'éducation

L'égalité d'accès aux opportunités et aux ressources d'apprentissage pour tous les enfants en tant que partie intégrante d'une éducation de qualité a été le thème principal abordé hier par le Président de la République de Maurice, M. Dharam Gokhool, lors d'une visite dans les régions du sud de Maurice. Le Président, accompagné du ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international, M. Hambyrajen Narsinghen ; de membres du Parlement et d'autres personnalités ont visité le Centre des Besoins Éducatifs Spéciaux (SEN) de l'École Publique de la Rivière des Anguilles. M. Gokhool a également rendu visite à l'Association des handicapés du Sud à Riambel. Il était accompagné de la Junior Minister au ministère des Arts et de la Culture, Mme Marie Véronique Leu-Govind, et de membres du Parlement.

Dans son allocution au Centre SEN, le Président Gokhool a exprimé sa satisfaction quant au dévouement des enseignants travaillant avec des enfants ayant des besoins spéciaux et a reconnu les défis importants que cela implique. Il a appelé à une compréhension plus large des besoins spéciaux, soulignant que les problèmes ne se limitent pas aux enfants, mais existent à différents niveaux de la société, en particulier parmi les personnes âgées. En ce qui concerne l'inévitabilité du vieillissement, le Président a noté que de nombreuses personnes seront confrontées à des problèmes, tels que des troubles de la vue et de l'ouïe ou une mobilité réduite. À cet égard, il a souligné l'importance de favoriser l'inclusion dans tous les segments de la population afin de s'assurer que personne n'est laissé pour compte. S'exprimant devant l'Association des handicapés du Sud à Riambel, M. Gokhool a réitéré son engagement à répondre aux besoins des enfants handicapés en s'appuyant sur son expérience en tant qu'ancien ministre de l'Éducation. Il a rappelé que le gouvernement travaille activement à promouvoir l'inclusion et l'équité dans l'éducation à Maurice. Le Président a également évoqué la création de l'Autorité des besoins éducatifs spéciaux à Maurice. Son objectif est d'assurer un accès équitable à une éducation de qualité et à un développement holistique pour les apprenants souffrant de divers handicaps et besoins spéciaux grâce à des méthodes d'enseignement adaptées, des mesures d'adaptation, des technologies d'assistance et des systèmes de soutien multisectoriels.

own name in the sum of Rs.450,000;

(c) The Applicant shall reside at a fixed address and he shall notify the police immediately of any change in same;

(d) The Applicant shall report to the police station nearest to his place of residence twice daily, i.e., once between 06:00 and 08:00hrs, and once between 16:00 and 18:00hrs;

(e) The Applicant shall inform the police of his daily movement each time he reports to the police station;

(f) The Applicant shall remain indoor at his residential address as provided to the police between the hours of 19:00 and 05:00hrs;

(g) The Applicant shall be permanently equipped with a mobile phone in good working condition which is to remain open for communication at all times with the police as and when required.

10 2000 SCJ 23

Revisiter la politique agricole

Le ministre Boolell supplie les planteurs de ne pas abandonner l'industrie de la canne à sucre



Le ministre de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Economie bleue et de la Pêche, Dr Arvin Boolell, a exhorté les planteurs de canne à sucre à ne pas abandonner ce secteur vital de l'économie mauricienne qui, a-t-il dit, est confronté à de nombreux défis, tels que la fluctuation des prix internationaux, la baisse des terres dédiées à la plantation de canne à sucre et les contraintes de main-d'œuvre.

Le Dr Boolell s'adressait à la communauté des planteurs de canne à sucre au Mauritius Cane Industry Authority Complex à Réduit, lors d'une session interactive et de brainstorming sous le thème « Revitaliser l'industrie de la canne à sucre : des solutions collaboratives pour les défis modernes ».

Le Junior Minister Gilles Fabrice David était également présent. Le ministre a rappelé que le secteur de la canne à sucre est un élément clé de l'économie, ajoutant qu'il a été l'industrie dominante à Maurice pendant la majeure partie de son histoire. Il a souligné que la fin en 2009 du protocole sur le sucre de l'Union européenne (UE) a éliminé l'accès préférentiel du sucre mauricien au marché de l'UE, ce qui a entraîné une baisse de 36% du prix du sucre. Selon lui, il est impératif de surmonter les défis, de revisiter la politique agricole et de produire ce que nous mangeons.

En outre, le Dr Boolell a appelé le secteur privé à participer activement avec la communauté des planteurs pour améliorer la durabilité et restructurer le secteur. Parlant de la nécessité d'un indice d'adéquation des terres (LSI), il a indiqué qu'il s'agit d'une valeur qui détermine dans quelle mesure une parcelle de terre est propice à la culture de la canne à sucre. L'INS, a-t-il dit, peut être utilisé pour prévoir le rendement potentiel des cultures d'un endroit. Il a également évoqué la possibilité de planter une variété de canne à sucre dans les régions côtières. Pour sa part, le ministre adjoint David a observé que l'industrie de la canne à sucre est confrontée à de nouvelles menaces, telles que le changement climatique, la pénurie d'eau et les problèmes fonciers. Le défi, a-t-il dit, est de savoir comment soutenir cette industrie et l'intégrer dans le développement durable du pays.

Il a, en outre, souligné que le gouvernement vise à démocratiser le partage des connaissances dans le but d'apporter progrès et prospérité aux générations futures.

Séance interactive

Quelque 200 planteurs de canne à sucre ont participé à la séance de brainstorming.

Les sujets abordés comprenaient : les défis et les contraintes auxquels sont confrontés les planteurs (récolte, logistique et coûts de transport, machines pour la préparation des terres, intrants, main-d'œuvre, finances et irrigation) ; les revenus tirés des sous-produits du sucre ; assurance sucre ; et la mise en œuvre de mesures de soutien.

Le Quotidien

REDACTION ET ADMINISTRATION

1er étage Jade Court Jummah Street Port Louis

Tel : 208 2631 – Tel 54620293

Email : le_quotidien2@yahoo.fr

REDACTEUR EN CHEF : ROBERT NG

Mrs. M. D. Chung Kow Cheong
District Magistrate

FEDERATION OF LOCAL GOVERNMENT AND OTHER LABOUR UNIONS

The Annual Delegates Meeting of **Federation of Local Government and Other Labour Unions** will be held on Friday 31 January 2025 at 11.00 am at Prabhat Hall, Royal Rd, Grand-Baie.

AGENDA:

- Approval of minutes of last AGM
- Matters Arising.
- President's Report.
- Finance.
- Reports from Affiliates.
- Motions/ amendments (if any)
- Election of office-bearers/ Bureau/ Executive Council (if any)
- AOB.

All Compliant members and affiliates are invited to attend.

General Secretary

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that **Lea Investments Ltd**, will apply to the District Council of **Black River** for a Building and Land Use Permit for a proposed:

1. Construction of a building at ground floor to operate a fitness and wellness centre.
2. Construction of a building at ground floor for office and store uses.
3. Construction of a building at ground floor for toilet facilities
4. Construction of a building at ground floor to be used as a green house for growing of other vegetables.

At La Mivoie, Rivière Noire.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.
Date: 10.01.2025

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 13th day of February 2025 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court, Supreme Court, situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Levy of the following immovable property, viz:- **DESCRIPTION OF PROPERTY:- (i)** a building standing on a portion of state land of the extent of **FIVE HUNDRED AND FORTY FIVE SQUARE METRES (545m²) (PIN1312100124)**, being lot No.1 of part of Pas Geometriques on Moltke situate in Zone B at Roches Noires in the District of Riviere du Rempart and bounded as follows: Towards the North East by high water mark of the sea; Towards the South East by surplus of State Land on fifty two metres (52.00m); Towards the South West by an access road three metres and thirty centimetres (3.30m) wide on ten metres and seventy centimetres (10.70m); Towards the North West by surplus of State Land on fifty two metres and eighty centimetres (52.80m) **(ii)** together with the right to the lease. The building is leased and registered on 03/05/2012 in TB 476/124 and the whole morefully described in a deed transcribed in Vol. 8419/37; *There exists on the plot of land a storey concrete building (ground+one) under slab, supplied with water & electricity and enclosed with stone wall. The said sale is prosecuted at the request of MAUBANK LTD now standing in the rights of MAURITIUS POST AND COOPERATIVE BANK LTD who had acquired by way of transfer of undertakings the rights of NATIONAL COMMERCIAL BANK LTD who in turn has acquired the rights of BRAMER BANKING CORPORATION BANK LTD (then IN RECEIVERSHIP) against 1.- Mr Djamil Idris FAKIM represented by his agent and proxy Mr Rafik FAKIM of Royal Road, Central Flacq; 2.- Mrs Marie Sheila Li Chewe Phaak FAKIM (born LI WOON CHUNG) represented by her agent and proxy Mrs Li Chewe Fong LI WOON CHUNG of No. 57, Quartier de la Fontaine, Domaine de Bon Espoir, Piton.* All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right. Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 20th day of January 2025.

Me. N. Rama

Of Suite 701, 6th Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

Attorney in Charge of the sale

NOTICE UNDER SECTION 311 (2) OF THE COMPANIES ACT 2011

Notice is hereby given that **SAF TECH LEASING LTD** a Domestic Company, having its registered office at Level 5, Tower B & C, 1 Exchange Square, Wall Street, Ebene 72201, Mauritius is to be removed from the Register of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001

The Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any Objection to the removal under Section 313 of the Companies Act 2001 shall be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of this notice

Dated this 20 January 2025

Company Secretary

NOTICE UNDER SECTION 304 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that:

SAB Angola South, a Global Business Company, having its Registered Office at 5th Floor, Nexsky Building, Ebene, Cybercity 72201, Republic of Mauritius, intends to apply to the Registrar of Companies in accordance with the provisions of Section 304 of the Companies Act 2001 so as to be removed from the Register of Companies for the purpose of being registered under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg.

The application shall not be made to the Registrar of Companies less than 28 days from the date of this notice.
Date this 17th day of January 2025

Trident Trust Company (Mauritius) Limited

Company Secretary

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 06th day of February 2025 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court, Supreme Court, (2nd Floor New Supreme Court Building, Cnr Desroches & Edith Cavell Streets, Port Louis), the Sale by Levy of the following immovable property, viz:- "une portion de terrain de la contenance de **CINQ CENT TRENTE ET UN METRES CARRES ET QUATRE VINGT DEUX CENTIEMES DE METRE CARRE (531.82m²) (PIN 1713520113)**, (étant la portion numero 4) située au quartier des Plaines Wilhems lieu dit Roches Brunes, 79/91 Rue Pope Henessy d'après titre mais portant le No. 21 Independence Lane 9, Avenue Robert Rey bornée d'après un procès verbal d'arpentage de Mons. MAURICE RAFFRAY, arpenteur jure, le 01/09/1975, enregistré au Registre A 394 Numero 2539, comme suit:- Vers le Nord, par la cinquième portion de terrain que doivent acquérir Mons. et Mme Raymond Jean Jobard eux-mêmes, sur vingt cinq mètres dix sept centimètres (25.17m); Vers l'Est, par un trottoir longeant un chemin commun de cinq mètres quarante huit centimètres (5.48m) de large, sur vingt et un mètres dix huit centimètres (21.18m); Vers le Sud, par le surplus du terrain appartenant à "Mont Roches Ltd" sur vingt cinq mètres dix sept centimètres (25.17m); Finalement vers l'Ouest, par la deuxième portion que doit acquérir Monsieur Georges Yves Thomas sur vingt et un mètres dix huit centimètres (21.18m); Des bornes ont été ancrées au sol aux angles de la dite portion de terre. **OBSERVATION EST ICI FAITE** que ledit terrain a depuis été rearpenté par Mons. DHARAMRAZ APPADOO, Arpenteur Geometre (M.M.I.S) et suivant son rapport avec plan figuratif y joint en date du 24/12/2001, enregistré au Registre LS 43 No. 6896 et a été trouvé être de la contenance de **CINQ CENT VINGT SEPT DECIMAL SOIXANTE DEUX METRES CARRES** et est compris dans les abornements suivants:- Vers le Nord, par un terrain appartenant à la Cie Cheung Tsang Hee Brothers Company Limited sur vingt cinq mètres (25m); Vers l'Est, par un trottoir de quatre vingt onze centimètres (91cm) de large longeant la Rue Robert Rey sur vingt mètres quatre vingt dix centimètres (20.90m); Vers le Sud, par M. Leo Antoine Thomas sur vingt cinq mètres quinze centimètres (25.15m). Et vers l'Ouest, par M. Valayden et par M. Pierre Jocelyn Orange sur une longueur totale de vingt et un mètres seize centimètres (21.16m). Together with all the appartenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve. **The said sale is prosecuted at the request of SBI (Mauritius) Ltd formerly known as Indian Ocean International Bank Ltd, against Ponsamy MOORGHEN, of 5 Royal Road, Ebene.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 20th day of January 2025.

Me. N. RAMA

Of Suite 701, 6th Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

Attorney in Charge of the sale

Mettre fin à la citoyenneté du droit de naissance et plus encore : comment 4 des nouveaux décrets de Trump pourraient vous affecter

Pour signaler un changement de garde – et commencer à tenir ses promesses de campagne pour 2024 – le président Trump a passé ses premières heures de retour au pouvoir lundi à publier un total de 26 décrets, 12 mémorandums et quatre proclamations.

« Pouvez-vous imaginer [l'ancien président Joe] Biden faire cela ? » a demandé Trump alors qu'il signait une pile de documents sur la scène de la Capital One Arena de Washington, D.C. « Je ne pense pas. » Voici comment quatre des actions exécutives les plus médiatisées de Trump pourraient vous affecter – ainsi qu'une liste complète de tout ce qu'il a fait le premier jour.

Citoyenneté du droit de naissance

Le 14^e amendement de la Constitution – qui a été ratifié trois ans après la fin de la guerre civile – stipule que « toutes les personnes nées ou naturalisées aux États-Unis et soumises à leur juridiction sont des citoyens des États-Unis et de l'État dans lequel elles résident ». C'est la citoyenneté du droit de naissance. À l'époque, l'idée était de protéger les anciens esclaves en tant que citoyens égaux devant la loi. Mais les tribunaux ont depuis interprété le 14^e amendement comme signifiant que tous les enfants nés aux États-Unis sont des citoyens, quel que soit le statut de leurs parents (à moins qu'ils ne soient les enfants de diplomates étrangers, qui ne sont pas « soumis » à la loi américaine). Trump et ses alliés ne sont pas d'accord. Ils affirment que la citoyenneté de naissance incite les immigrants à entrer illégalement dans le pays – et ils soutiennent que ces immigrants ne devraient pas être considérés comme « soumis à la juridiction [américaine] ». C'est ainsi que Trump a publié lundi un décret qui tente de refuser la citoyenneté de naissance à tout enfant dont le père n'était « pas un citoyen des États-Unis ou un résident permanent légal » au moment de sa naissance, et dont la mère était soit « illégalement présente aux États-Unis », soit présente légalement mais temporairement – comme dans « visiter les États-Unis sous les auspices du programme d'exemption de visa ou ... avec un visa d'étudiant, de travail ou de touriste.

Si le décret de Trump est maintenu, il n'affectera pas rétroactivement les citoyens américains actuels – uniquement les enfants nés après le 19 février 2025. Mardi, 18 États ont poursuivi le président Trump, affirmant qu'il ne pouvait pas légalement révoquer un droit inscrit dans la Constitution.

« Les présidents ont un large pouvoir », a déclaré le procureur général du New Jersey, Matt Platkin, un démocrate. « Mais ils ne sont pas rois.

Prix des médicaments d'ordonnance

Le premier décret signé par Trump à la Capital One Arena lundi couvrait les « annulations initiales », révoquant immédiatement 78 « actions exécutives destructrices et radicales de l'administration précédente », comme le nouveau président l'a mis en scène. Parmi ces annulations figuraient trois efforts de l'administration Biden visant à réduire davantage le coût des médicaments sur ordonnance.

Biden a longtemps vanté la nouvelle capacité de Medicare à négocier les prix des médicaments avec les sociétés pharmaceutiques comme l'une de ses réalisations phares. Mais il a également lancé une série d'expériences qui auraient pu plafonner les prix de certains médicaments génériques à 2 \$ pour les bénéficiaires de Medicare ; l'amélioration de l'accès aux thérapies cellulaires et géniques coûteuses pour les bénéficiaires de Medicaid ; et a rationalisé le processus de collecte de données probantes pour les nouveaux médicaments, ce qui pourrait accélérer la disponibilité de traitements efficaces.

Deux Américains détenus en Afghanistan échangés contre un prisonnier taliban dans le cadre de l'accord final de Biden retardé jusqu'à l'entrée en fonction de Trump

Dans les toutes dernières heures du mandat du président Joe Biden, un échange de prisonniers, en préparation depuis des années, a finalement eu lieu : les talibans ont accepté d'échanger deux Américains détenus en Afghanistan contre un membre des talibans purgeant une peine d'emprisonnement à perpétuité dans une prison américaine. Mais il y a eu un retard inattendu (au moins en partie dû au mauvais temps à Washington et Kaboul) et Donald Trump était officiellement de retour à la Maison Blanche lorsque les Américains Ryan Corbett et William McKenty ont été remis et sur le chemin du retour tôt mardi, échangés contre le membre des talibans afghans Khan Mohammed, condamné en 2008 pour des accusations de narco-terrorisme. Mohammed avait été transporté par avion à Doha par des responsables américains. Le Qatar a facilité cet échange en accueillant plusieurs cycles de négociations entre les États-Unis et les talibans et a également fourni un soutien logistique aux opérations visant à faire sortir les deux Américains de Kaboul, selon plusieurs personnes au courant des détails de l'échange. Le plan de l'administration sortante concernant le commerce avec les talibans a été communiqué au conseiller à la sécurité nationale de Trump, Mike Waltz, par le conseiller de Biden, Jake Sullivan. « Ils sont favorables à cet accord », a déclaré le représentant de Biden. « Ils l'ont reconnu et n'ont pas émis d'objection. » Un haut responsable de l'administration Trump a rejeté leur approbation de l'échange. « Même si nous ne concluons pas l'accord que l'administration Biden a finalement conclu, nous sommes toujours heureux d'avoir deux Américains à la maison », a déclaré le responsable de Trump.

L'envoyé de Biden pour les affaires des otages, l'ambassadeur Roger Carstens, a été dépêché à Doha avec Mohammed, a déclaré une personne au courant du dossier. Le mandat de Carstens au gouvernement devait également prendre fin avec l'arrivée de Trump au pouvoir, mais il était déjà en déplacement lors de la passation de pouvoir présidentielle de lundi. Un haut responsable de l'administration Biden a refusé de dire exactement où Mohammed serait remis aux talibans et où les Américains seraient récupérés. En plus du mauvais temps qui retarde les choses, une personne informée sur le sujet a déclaré que les talibans préféreraient laisser Trump remporter l'accord. « Ils [les talibans] ne voulaient pas que la nouvelle disparaisse pendant l'investiture et ils voulaient que l'administration Trump en ait le mérite », a déclaré la source. Carstens a contribué à la libération d'au moins quatre Américains par les talibans et a récemment rencontré des représentants à Doha avec une nouvelle offre. Les responsables américains avaient publiquement évoqué la libération de Corbett et de deux autres personnes, George Glezmann et Mahmoud Habibi. Tous trois ont été arrêtés en 2022. On sait peu de choses sur McKenty et sur ce qu'il faisait en Afghanistan. La Maison Blanche de Biden a refusé de donner des détails, se contentant de dire que son cas était connu d'elle et que sa famille

avait déjà demandé à ce que son cas soit confidentiel. Les talibans ont tout rejeté à chaque fois », a déclaré un haut responsable de l'administration Biden qui a évoqué les négociations sous couvert d'anonymat, ajoutant qu'ils avaient « mis sur la table plusieurs offres importantes ». « Dans les derniers jours [de Biden], il y a eu une réelle volonté, comme toujours, d'essayer de déterminer si nous pouvons faire des progrès sur ceux qui restent, qui restent la priorité du président et de l'administration, même lorsqu'il quitte le pouvoir », a déclaré le responsable, tout en reconnaissant que la prochaine administration Trump exercerait probablement une pression supplémentaire sur les talibans.

« Le nouveau gouvernement a fait plusieurs déclarations publiques sur son souhait de voir les Américains libérés d'Afghanistan et sur les conséquences qu'il y aurait si cela n'était pas le cas », a déclaré le responsable. « Je pense que la décision des talibans d'agir maintenant à l'égard de Ryan [Corbett] est en partie motivée par cela. » Corbett et McKenty devraient atterrir vers midi aux États-Unis, mais leur destination n'est pas encore connue. Par le passé, les Américains détenus à l'étranger étaient emmenés au Brooke Army Medical Center de San Antonio, qui dispose d'un programme spécialisé de réinsertion. Près de 2 ans de négociations La libération de M. Biden mardi matin est le résultat de deux ans de négociations et de multiples déplacements à Doha de responsables de la Maison Blanche et du département d'Etat pour rencontrer des représentants des talibans, a déclaré un porte-parole du Conseil de sécurité nationale de Biden. La CIA a également été impliquée dans les discussions et l'opération de mardi. Les responsables de Biden ont exprimé leur déception que les deux autres Américains, Glezmann et Habibi, n'aient pas été livrés, mais ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas refuser l'offre au moins pour Corbett et McKenty. Les talibans n'ont jamais reconnu détenir Habibi, mais les États-Unis le considéraient toujours comme un otage. L'accord avec les talibans semble avoir été relativement soudain : plus tôt ce mois-ci, l'épouse de Corbett, Anna, a déclaré à Fox News qu'elle avait parlé avec Biden et qu'elle n'avait eu aucune indication que son mari serait libéré avant l'investiture. « Ce que je l'ai entendu dire, c'est qu'il ne ramènera pas Ryan à la maison », a déclaré Anna Corbett, qui a également rencontré Waltz, après s'être rendue à Mar-a-Lago, sans y être invitée, pour tenter de rencontrer Trump. Il n'y avait pas d'accord à proprement parler à l'époque, a répondu le haut responsable de Biden, car ils y travaillaient encore « jusqu'à la toute fin ». Corbett et ses trois enfants adolescents ont été invités à l'investiture de lundi par le nouvel envoyé de Trump pour les otages, Adam Boehler. Dans une déclaration à CNN, la famille a remercié les membres des équipes Trump et Biden ainsi que le gouvernement qatari. « Nous espérons que Ryan, George et Mahmoud seraient rendus ensemble à leurs familles, et nous ne pouvons imaginer la douleur que notre bonne fortune leur apportera », a déclaré la famille. « Nous reconnaissons l'immense privilège que représentent les retrouvailles de notre famille aujourd'hui, et nous nous engageons à continuer de prier – et de nous battre – pour la libération rapide de George et Mahmoud. » L'administration Biden avait déjà envisagé de libérer un prisonnier de Guantanamo, soupçonné d'avoir été proche d'Oussama ben Laden, en échange de Ryan Corbett, Glezmann et Habibi. Le prisonnier, Muhammad Rahim al Afghani, qui n'a jamais été inculpé, ne faisait pas partie de l'échange de mardi.

Selon le ministère de la Justice, c'est Mohammed qui a été libéré après avoir été arrêté fin 2006 et extradé d'Afghanistan vers les États-Unis en 2007. Le ministère a qualifié Mohammed de « djihadiste violent » et a déclaré qu'il était membre des talibans et qu'il avait tenté de tuer des soldats américains à la roquette.

Dans des conversations enregistrées en secret avec un informateur, Mohammed a déclaré que vendre de la drogue qui serait expédiée aux États-Unis, y compris de l'héroïne, était une forme de djihad : « Que ce soit par l'opium ou par des armes à feu, c'est notre objectif commun. » « Que Dieu transforme tous les infidèles en

cadavres », a déclaré Mohammed, selon le ministère de la Justice. Il a été condamné à deux peines de prison à vie en 2008 après avoir été reconnu coupable de trafic de drogue et de narco-terrorisme pour avoir distribué de l'héroïne et de l'opium afin de fournir de la valeur à « une personne ou un groupe qui s'est livré ou se livre à une activité terroriste ». Les talibans ont salué l'accord d'échange de prisonniers, le ministère afghan des Affaires étrangères le qualifiant de « bon exemple de résolution des problèmes par le dialogue ». « L'Émirat islamique considère positivement les mesures prises par les États-Unis qui contribuent à la normalisation et à l'expansion des relations entre les deux pays », a conclu le ministère des Affaires étrangères.

Les derniers Américains à être libérés

L'échange de prisonniers est l'une des dernières mesures prises par une administration dont l'héritage sera en partie défini par le retrait désastreux et meurtrier des États-Unis d'Afghanistan en août 2021, qui a vu l'arrivée au pouvoir des talibans. Biden a affirmé que le retrait avait été imposé à son administration par Trump, qui avait conclu un accord début 2020 avec les talibans pour retirer toutes les troupes américaines. Cet accord intervient dans les premiers jours d'un cessez-le-feu fragile et d'un accord de prise d'otages à Gaza, dont les États-Unis et le Qatar ont joué un rôle central dans la médiation. Biden – et Carstens – ont remporté une série de succès dans la libération d'Américains détenus à tort à l'étranger, notamment récemment en Chine et en Russie. Quatre-vingts Américains considérés comme injustement détenus dans le monde ont été libérés sous Biden, a annoncé la Maison Blanche.

L'administration Biden n'a pas reconnu les talibans comme le gouvernement officiel de l'Afghanistan, mais s'est engagée avec le groupe à Doha pour discuter de questions telles que les droits de l'homme et les Américains détenus. Corbett avait vécu en Afghanistan pendant plus d'une décennie avant l'effondrement du gouvernement afghan avec sa femme et leurs trois enfants, travaillant pour une organisation non gouvernementale. Lors de la prise de pouvoir des talibans en août 2021, la famille a été évacuée. Corbett est retourné en Afghanistan en janvier 2022 pour voir s'il pouvait renouveler son visa d'affaires et pour vérifier son entreprise. Selon Anna Corbett, le gouvernement dirigé par les talibans l'a accueilli avec des éloges enthousiastes pour son entreprise. Ryan Corbett est donc revenu en août 2022 pour ce qui devait être un voyage de 10 jours, sans aucune indication qu'il était en danger. Environ une semaine après son arrivée, la police locale lui a demandé de se présenter pour un interrogatoire. C'est alors qu'il a été arrêté, ainsi qu'un collègue allemand et deux membres du personnel local. Tous, à l'exception de Corbett, ont été libérés par la suite. La Maison Blanche de Biden a déclaré que Corbett n'avait jamais été accusé d'un crime. « Une fois que la copie de son passeport est arrivée à Kaboul, c'est là qu'ils ont vu qu'ils avaient quelqu'un avec le passeport bleu qu'ils pourraient peut-être utiliser politiquement », avait déclaré Anna Corbett à CNN. « Sa santé décline. Sa santé mentale décline. Et il est toujours en vie, mais nous ne savons pas combien de temps il restera et nous devons le ramener à la maison immédiatement », avait-elle déclaré à l'époque. Les familles d'autres Américains détenus en Afghanistan font depuis longtemps pression sur le gouvernement américain pour qu'il fasse davantage pour obtenir la libération de leurs proches. Dans une lettre adressée à Biden en juillet, Aleksandra Glezmann a écrit que la « santé » de son mari se dégradait, qu'il avait une tumeur bénigne sur un côté du visage, qu'il perdait la vision d'un œil et qu'il avait développé des plaies et des ulcères sur son corps. « Nous exhortons les talibans à libérer immédiatement George et Mahmood », a déclaré Biden dans un communiqué partagé avec CNN avant de quitter ses fonctions. « Nous exhortons également la prochaine administration à poursuivre ses efforts pour dissuader les prises d'otages et les détentions injustifiées et à rapatrier tous les Américains injustement détenus. »

Cette histoire a été mise à jour avec des détails supplémentaires. Masoud Popalzai, Lucas Lilieholm, Jennifer

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Tamaka Limited

(hereinafter the "Company")

NOTICE IS HEREBY GIVEN THAT:

The Company, a Global Business Company, having its Registered Office at 19th Floor Newton Tower, Sir William Newton Street, Port Louis, Mauritius, is to be removed from the register of companies in accordance with Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

The Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objections to the removal under Section 312 of the Companies Act 2001 shall be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days after the date of this notice.

Dated this on 21st day of January 2025

TrustQore (Mauritius) Ltd

Company Secretary

ANIMAUX

Vision à 360 degrés, hermaphrodisme, bioluminescence... Zoom sur les fascinants superpouvoirs du monde animal !

Voir au radar, se couper littéralement de son corps, vivre à 2 000 mètres de profondeur, changer de couleur en moins d'une seconde... Les animaux sont doués de capacités dont nous, humains, peinons à prendre toute la mesure, mais qui offrent une inépuisable source d'inspiration aux scientifiques.

Dans les profondeurs des océans, au cœur des forêts tropicales, ou même dans nos jardins, se cachent des créatures aux capacités si extraordinaires qu'elles défient notre imagination. Loin des superhéros de bande dessinée, la nature a doté certains animaux de véritables "superpouvoirs" qui continuent de stupéfier les scientifiques du monde entier. Imaginez pouvoir voir à travers les objets, comme si vous étiez doté d'un radar intégré. Ou encore, vous déconnecter littéralement de votre propre corps pour échapper au danger. Que diriez-vous de vivre sous une pression écrasante à 2 000 mètres de profondeur, là où aucun humain ne peut survivre sans équipement sophistiqué ? Et si vous pouviez changer de couleur en un clin d'œil, vous fondant parfaitement dans votre environnement ? Ces capacités, qui semblent tout droit sorties d'un film de science-fiction, sont pourtant bien réelles dans le règne animal. Elles sont le résultat de millions d'années d'évolution, une adaptation parfaite à des environnements souvent hostiles et changeants. Ces "superpouvoirs" ne sont pas seulement fascinants ; ils sont aussi une source d'inspiration pour la science et la technologie modernes. Plongeons dans le monde merveilleux de ces animaux aux capacités extraordinaires.

La libellule, un redoutable prédateur

Mouches, papillons, fourmis, abeilles... 97 % des proies poursuivies par cette redoutable chasserresse sont dévorées en vol ! De quoi en rabattre à des prédateurs stars tels que les requins blancs (48 % de réussite en moyenne), faucons pèlerins (47 %) ou autres léopards (moins de 40 %). Les armes de la libellule ? Primo, son champ de vision de presque 360 degrés, qui lui permet de prédire les trajectoires des insectes et de choisir en quelques millièmes de seconde le point où elle peut intercepter la proie la plus facile. Secundo, ses facultés à voler en avant, en arrière, à faire du vol stationnaire, et même à tourner sur place, qui l'autorisent à effectuer d'incroyables acrobaties jusqu'à 55 km/h ! Bluffant pour un animal à l'allure si délicate auquel nous ne prêtons guère attention. Et ses prouesses ne se limitent pas à sa courte vie dans les airs : elle passe d'abord plusieurs années sous l'eau à l'état de larve, où elle chasse à l'envi d'autres invertébrés aquatiques (et même des petits poissons !). Pour cela, elle se propulse à grande vitesse en expulsant l'air comme un jet de ses branchies situées... au bout de son abdomen !

La barge rousse, multiple détenteur de records de distance de vol sans arrêt

Selon les chercheurs, les performances d'orientation de cet oiseau migrateur seraient dues aux cristaux de magnétite (sensibles comme l'aimant d'une boussole) présents à la base de son bec, ainsi qu'à des protéines spécifiques dans son œil droit. La barge rousse percevrait ainsi les lignes du champ magnétique terrestre, et s'orienterait sans faille lors de ses voyages record au long cours : une barge rousse d'Alaska détient ainsi depuis 2020 celui du plus long vol effectué d'une seule traite sans se nourrir, soit 13 560 km, pour rallier la Tasmanie, parcourus en seulement onze jours.

Des créatures bioluminescentes

Dès 200 m de profondeur, de nombreux poissons, crevettes, méduses ou encore calamars, produisent leur propre énergie lumineuse, d'une manière comparable aux lucioles. Au-delà de 850 m sous la surface, là où l'œil humain ne distingue plus rien, ce sont même 90 % des créatures qui sont bioluminescentes ! La baudroie, par exemple, attire ses proies devant sa gueule en agitant une épine lumineuse sur sa tête, telle une lanterne. D'après les chercheurs, la bioluminescence serait, selon les espèces, un outil de communication, de séduction ou de défense.

Le caméléon, de rapides changements de couleur

En général, la véritable couleur du caméléon est vert-marron, comme l'environnement arboricole dans lequel vivent ces reptiles. S'ils se parent d'autres couleurs,

c'est pour s'adapter à l'ensoleillement (en évacuant ou maintenant leur chaleur corporelle) et communiquer. Dans ce cas, ils resserrent ou relaxent leur peau, pour modifier à sa surface la réflexion sélective des différentes longueurs d'onde de la lumière. Les couleurs du jaune au rouge, indicatrices d'un état d'excitation, servent lors des parades nuptiales ou de combats avec un congénère ou un prédateur. Les autres couleurs témoignent, elles, d'un état calme ou de soumission.

La limace de mer, une créature capable de régénérer tous ses organes

Cette espèce, *Elysia marginata*, est capable de s'autodécapiter et de faire repousser l'intégralité de son corps à partir de sa tête, cœur et autres organes compris. Durant la phase de reconstitution, qui peut prendre jusqu'à trois semaines, la tête continue de se déplacer et de se nourrir d'algues. Ce sont elles qui fourniraient l'énergie nécessaire aux cellules souches basées au niveau du cou pour la régénération de l'animal. But de la manœuvre, selon les scientifiques : probablement se débarrasser d'un corps envahi de petits crustacés parasites, empêchant les limaces de se reproduire. D'autres animaux tels que les lézards, l'axolotl, les vers plats ou les étoiles de mer possèdent cette capacité d'autorégénération, également appelée autotomie, dont on rêve tous. Mais c'est la première espèce connue à effectuer un changement aussi complet.

La taupe étoilée, seule taupe capable de chasser sous l'eau

Son museau tentaculaire lui permet de "lire" son environnement avec une précision redoutable : ses 22 appendices palpent à chaque seconde les galeries boueuses d'Amérique du Nord où elle vit, et transmettent les informations à son cerveau via des dizaines de milliers de fibres nerveuses (la main humaine, par comparaison, n'en compte que 17 000 !). Des expériences ont montré qu'identifier une proie, l'attraper et la consommer prend moins de 200 millisecondes au condylure, nom scientifique de ce petit mammifère unique en son genre. Mieux encore : sous l'eau, il expulse des bulles d'air (10 à la seconde !) qu'il réinspire ensuite, ce qui lui permet de capturer et analyser les odeurs. Tant et si bien qu'il suit sans faillir une piste de ver de terre, même dans une flaque !

Le guépard, des pointes de vitesse à 120 km/h

Avec ses 120 km/h en vitesse de pointe, aucun animal ne court plus vite que le guépard sur de petites distances (400 m). Usain Bolt est trois fois moins rapide sur 100 m (37,6 km/h) ! Le secret du guépard ? Son parfait équilibre poids/muscles. En effet, deux contraintes affectent la rapidité des animaux : la vitesse à laquelle ils contractent leurs muscles et la force de chaque contraction. Or, ces deux paramètres dépendent du poids. Les petits animaux, eux, sont limités par la vitesse de contraction qui requiert beaucoup d'énergie, proportionnellement à leur masse ; tandis que les gros animaux sont ralentis par leur masse, qui mobilise une grande partie de leurs muscles et de leur énergie pour être mise en mouvement. Résultat : le poids optimum face à cette double contrainte s'établit autour de 54 kg, comme celui du guépard, entre 35 et 60 kg, en moyenne.

Le tartigrade, l'animal le plus résistant de la planète

On considère ce microscopique animal aquatique à 8 pattes, long de 0,1 à 1,2 millimètre, comme le plus résistant de la planète. Son secret ? Sa capacité à entrer en "cryptobiose". Dans cet état desséché et ratatiné, qui peut perdurer des dizaines d'années, le métabolisme du tardigrade ralentit et ne fonctionne plus qu'à 1 %. Ainsi "mis en veille", cet organisme résiste à des températures de plus de 100 °C comme à - 272 °C, survit à de hautes doses de rayons UV et X, au "vide" spatial (la Nasa en a fait le test !), à des solutions salées ou acides, et même à l'écrasement, jusqu'à 3 000 km/h, placé dans une balle de revolver !

Quels animaux se déguisent en plantes pour se protéger des prédateurs ?

Dans le règne animal, certaines espèces ont développé des stratégies de camouflage sophistiquées en imitant l'apparence des plantes pour échapper à leurs prédateurs. Ce mimétisme végétal, appelé *phytomimétisme*, permet à ces animaux de se fondre parfaitement dans leur environnement, rendant leur détection par les prédateurs extrêmement difficile.

Le mimétisme est une stratégie de survie où une espèce adopte l'apparence d'une autre ou de son environnement pour se protéger des prédateurs. Parmi les formes les plus fascinantes de mimétisme, le *phytomimétisme* permet à certains animaux de ressembler à des éléments végétaux tels que des feuilles, des branches ou des fleurs. Cette adaptation leur offre un camouflage efficace, augmentant leurs chances de survie dans des habitats souvent hostiles.

Les phasmes : maîtres du déguisement végétal

Les phasmes sont des insectes renommés pour leur capacité à imiter à la perfection les tiges et les feuilles des plantes. Leur corps allongé et leurs pattes fines leur permettent de se fondre dans la végétation, les rendant presque invisibles aux yeux des prédateurs. Cette aptitude au camouflage est si développée que certaines espèces de phasmes peuvent même adopter des comportements imitant le mouvement des branches sous l'effet du vent, renforçant ainsi leur dissimulation. Des études ont montré que ce mimétisme est le résultat d'une longue évolution, remontant à plus de 260 millions d'années, témoignant de l'efficacité de cette stratégie de survie.

Les mantes orchidées : l'art de se fondre dans les fleurs

La mante orchidée (*Hymenopus coronatus*) est une autre espèce remarquable pour son mimétisme végétal. Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, cette mante arbore des couleurs et des formes rappelant les pétales d'une orchidée. Ce déguisement lui permet non seulement d'échapper à ses prédateurs, mais aussi d'attirer ses proies, principalement des insectes pollinisateurs, qui s'approchent sans méfiance, croyant trouver une véritable fleur. Ce double avantage fait de la mante orchidée un exemple fascinant de l'évolution adaptative dans le règne animal.

Les araignées-crabes : des chasseurs déguisés en fleurs

Les araignées-crabes, notamment celles du genre *Thomisus*, sont connues pour leur capacité à changer de couleur afin de se fondre dans leur environnement floral. Elles adoptent la teinte des fleurs sur lesquelles elles se posent, devenant ainsi invisibles aux yeux de leurs proies et de leurs prédateurs. Cette adaptation leur permet de chasser efficacement en embuscade, tout en minimisant le risque d'être elles-mêmes capturées. Leur mimétisme est si précis qu'il peut inclure des motifs complexes, reproduisant fidèlement l'apparence des fleurs qu'elles imitent.

Voici quelques autres animaux capables de se déguiser pour échapper aux prédateurs

Il existe sur terre ainsi que dans la mer des animaux capables de se déguiser en plante ou en fleur pour échapper à d'ennemie. Voici d'autres exemples d'animaux capables de se déguiser pour échapper à leurs prédateurs grâce à des stratégies de mimétisme impressionnantes :

Le poisson-feuille d'Indonésie (*Taenianotus triacanthus*) : Le poisson-feuille, un maître du camouflage marin, ressemble à une feuille morte flottant dans l'eau. Il adopte cette apparence pour éviter les prédateurs et se fondre dans les débris végétaux de son habitat. Ses mouvements imitent ceux d'une feuille ballottée par les courants, rendant sa détection encore plus difficile. Le papillon-feuille (*Kallima inachus*) : Présent dans les forêts tropicales d'Asie, ce papillon referme ses ailes pour imiter une feuille sèche, avec des nervures et des taches rappelant celles des feuilles en décomposition. Ce mimétisme bluffant trompe les oiseaux et autres prédateurs, lui permettant de se reposer en toute sécurité.

Santé

Première en France : une femme atteinte du VIH serait en rémission après une greffe de moelle osseuse

La patiente, diagnostiquée séropositive il y a plus de 20 ans, est aujourd'hui potentiellement guérie du VIH après une greffe réalisée en 2020.

Selon un communiqué de presse des hôpitaux universitaires de Marseille, la femme de 60 ans, atteinte du VIH (virus d'immunodéficience humaine), était prise en charge par l'Hôpital Sainte-Marguerite à Marseille pour une allogreffe de moelle osseuse. Trois ans après son opération et plusieurs tests, les médecins ont découvert qu'elle serait potentiellement guérie, plusieurs années après son diagnostic.

Une femme diagnostiquée en 1999

Selon les informations communiquées par l'établissement hospitalier, la patiente avait été diagnostiquée séropositive en 1999 et « immédiatement traitée par antirétroviraux ». « Ce n'est qu'à partir de 2010 que son traitement se montre véritablement efficace, avec une charge virale devenue « indétectable », c'est-à-dire contrôlée par le traitement », peut-on lire.

Une allogreffe de moelle osseuse

Dix ans plus tard, en février 2020, elle est prise en charge au sein des Hôpitaux publics de Marseille suite au diagnostic d'une leucémie myéloïde aigue, un cancer du sang attaquant la moelle épinière. Quelques mois plus tard, en juillet, elle bénéficie d'une allogreffe de moelle osseuse. Dans le communiqué, les médecins expliquent que ce donneur « présentait une mutation génétique rare » (Delta 32) sur le gène CCR5. « Les rares personnes dans le monde ayant cette mutation génétique sur les deux allèles du gène CCR5 ne peuvent pas être contaminées par le VIH », expliquent-ils. C'est donc sans doute ce donneur qui a sauvé la vie de cette patiente qui lui a aussi ouvert une porte vers la rémission.

Une première en France et le huitième cas dans le monde

Après son opération, la patiente a tout de même continué son traitement antirétroviral durant trois ans avant de l'arrêter en octobre 2023. Des examens virologiques « plus poussés » ont été effectués, notamment « des tests ultrasensibles de charge virale », des « tests de culture virale » et « une recherche d'ADN pro-viral correspondant au réservoir possible de virus » encore présent dans l'organisme de la patiente, et « tous ces tests se sont avérés négatifs », a détaillé l'AP-HM. La patiente, qui souhaite rester anonyme, est toujours suivie par le Centre d'Information et de Soins de

l'Immunodéficience Humaine (CISIH) de l'Hôpital Sainte-Marguerite à Marseille, et « pourrait représenter le premier cas de rémission de guérison fonctionnelle du VIH en France après une allogreffe de moelle osseuse ». L'AP-HM rappelle qu'à ce jour, seulement sept cas de guérison fonctionnelle du VIH après une allogreffe de moelle osseuse ont été « rapportés dans le monde ». Pour six d'entre eux, « le donneur était porteur de la mutation Delta 32 sur le récepteur CCR5. »

Une ouverture vers de nouvelles perspectives de recherche

Bien qu'ils se félicitent de cette découverte, les hôpitaux publics marseillais précisent toutefois que ce cas n'est pas « généralisable à l'ensemble des patients atteints par le VIH en raison de la lourdeur des traitements associés à l'allogreffe ». Cependant, il « ouvre de nouvelles perspectives pour la recherche sur le virus », a écrit l'équipe soignante dans le communiqué. Ce lundi 20 janvier, la docteure Sylvie Bregigeon qui dirige le CISIH et Olivia Eaegel-Faucher ont détaillé le cas très rare de cette patiente, expliquant notamment que « le premier objectif était de la guérir de la leucémie dont elle allait mourir » avant d'ajouter qu'aujourd'hui, « la patiente va bien, elle est très heureuse. » Ne souhaitant pas assister à la conférence de presse, la patiente a toutefois souhaité faire passer un message aux patients, chercheurs ainsi qu'à toute l'équipe médicale :

« Après 26 ans de maladie, je n'aurais jamais pensé qu'un jour, je puisse entendre une telle nouvelle, c'est un tel soulagement et un tel message d'espoir pour toutes les personnes qui sont dans le même cas. J'ai une pensée toute particulière pour la personne qui a réalisé ce don de moelle osseuse, qui a permis non seulement une guérison totale de la leucémie, mais plus encore d'arriver à ce que je croyais l'impossible, vaincre le VIH. Je voudrais dire à tous les malades que la route est longue et semée d'embûches, mais que bien entourés et pris en charge, on peut y croire encore, voir l'aube de la guérison », conclut-elle. Dans son dernier rapport annuel publié en novembre dernier, l'Onusida, en charge de la maladie au sein des Nations unies, rapporte que les infections au VIH, à l'origine du sida, sont tombées à leur plus bas niveau historique en 2023, même si cette baisse est jugée encore trop lente.

Sciences

Pourquoi l'évolution a-t-elle privé les hommes d'un os dans le pénis?

Contrairement aux chimpanzés ou aux bonobos, l'être humain ne possède pas de baculum, cette « aide osseuse » qui maintient le sexe en érection.

Pour les hommes, ne pas avoir d'érection correcte peut être vécu comme un véritable drame. Que se passe-t-il chez les autres animaux? Ont-ils aussi des problèmes d'érection?

Il faut déjà comprendre ce qu'est une érection d'un point de vue physiologique. Dans des conditions physiologiques « normales », un contexte propice à l'activité sexuelle active le système nerveux autonome, ce qui provoque une augmentation des niveaux d'oxyde nitrique (un vasodilatateur) dans les artères et les muscles lisses du pénis. Il en résulte un afflux de sang dans les corps caverneux du pénis et, dans une moindre mesure, dans les corps spongieux. Les muscles ischio-caverneux et bulbo-spongieux compriment de façon simultanée les veines des corps caverneux, limitant l'écoulement et la circulation de ce sang hors du pénis.

En conséquence de l'ouverture de la porte d'entrée du sang et de la fermeture des portes de sortie, les corps caverneux se remplissent de liquide en raison d'une augmentation progressive de la pression sanguine, et le pénis entre en érection. Lorsque l'activité parasymphatique diminue et que les muscles se relâchent, le sang est évacué par les veines et le pénis redevient flasque. À cause de certains problèmes de santé, tant physiques (principalement cardiovasculaires) que psychologiques, ce système cesse parfois de fonctionner correctement, ce qui rend les rapports sexuels impossibles.

Existe-t-il des mécanismes alternatifs dans la nature?

De manière assez surprenante, le pénis humain et la manière dont il entre en érection sont tout à fait exceptionnels. En effet, la plupart des mammifères disposent d'une « aide osseuse » pour maintenir le pénis en érection. Il s'agit du baculum (ou os pénien), un os situé le long du pénis, qui permet au mâle de pénétrer efficacement à tout moment, mais qui favorise surtout l'allongement de la durée de la copulation. Cet os est étonnamment varié. En effet, « le plus divers de tous les os » (comme on l'appelle désormais) prend non seulement des formes multiples, mais présente aussi des tailles très différentes: de quasi vestigiale (taille très réduite), chez certaines espèces de lémurins, à des dimensions surprenantes, comme les 65 centimètres de long que l'on trouve chez les morses. En revanche, les marsupiaux, les hyènes, les lapins, mais aussi les équidés partagent avec les humains cette absence d'os pénien. Ce groupe de « mâles discriminés » manque également d'un second avantage, puisque le baculum, lorsqu'il est allongé, protège l'urètre lors d'une copulation prolongée en limitant sa constriction, en le maintenant ouvert et en facilitant l'écoulement des spermatozoïdes.

Mais pourquoi Homo sapiens n'a-t-il pas d'os pénien?

Si les premiers primates, apparus à la fin du crétacé, avaient cet os et que celui-ci a été conservé dans la plupart des groupes de mammifères qui ont émergé, pourquoi a-t-il disparu dans la lignée évolutive qui a donné naissance à notre espèce? L'explication pourrait être qu'il favoriserait les stratégies de reproduction dans les populations présentant des niveaux élevés de sélection sexuelle postcopulatoire. En effet, les espèces de primates polygames (où la compétition sexuelle est très intense) ont des os pénien plus longs que les monogames, ce qui leur permettrait de prolonger le coït. En d'autres termes, la femelle serait « occupée » plus longtemps, ce qui l'empêcherait de s'accoupler à d'autres mâles et, par conséquent, augmenterait la probabilité que l'heureux partenaire transmette ses gènes à la génération suivante.

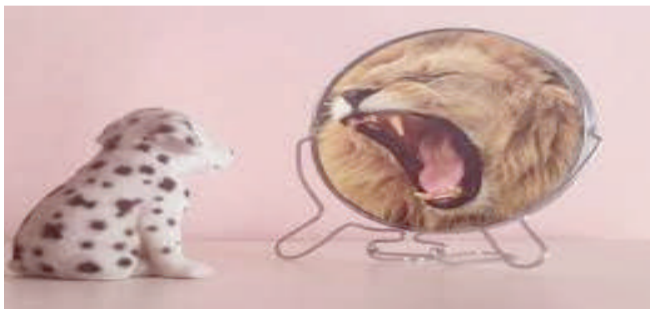
Insolites

Un oiseau mécanique géant tombe du ciel lors d'un spectacle en Chine

un accident a semé la panique lors du festival des lanternes de Zigong, dans le Sichuan, en Chine. Un oiseau mécanique lumineux, utilisé dans un spectacle aérien, a soudainement chuté et heurté un groupe de touristes. Une personne a été légèrement blessée et transportée à l'hôpital. L'incident a conduit les autorités à suspendre le spectacle et à lancer une enquête.

Comment développer votre confiance en soi : les méthodes qui fonctionnent !

Le manque de confiance en soi altère bien souvent la vie sociale, intime ou professionnelle des personnes concernées. Il est heureusement tout à fait possible de reprendre le contrôle et de travailler sa confiance en soi grâce à des exercices faciles à mettre en place au quotidien.



La confiance en soi n'est pas innée pour tout le monde. Elle s'acquiert au fil des expériences de vie, et peut aussi malheureusement se perdre. Mais rassurez-vous : rien n'est figé ! Pour reprendre confiance en vous, vous avez la possibilité d'appliquer des méthodes concrètes et progressives vous permettant de renouer avec vous-même. Ces exercices vous permettront d'acquiescer pas à pas plus d'aisance, de prendre de l'assurance et d'apprendre à vous fier à vos capacités. Construire sa confiance en soi ne se fait pas en un claquement de doigts, mais constitue un véritable processus à long terme, visant à modifier son mode de pensée et sa vision de soi-même.

Estime de soi : avoir confiance en soi s'apprend!

Avant de savoir comment reprendre confiance en soi, il faut commencer par définir les raisons de cette perte de confiance. Il peut par exemple s'agir d'un complexe physique, d'un complexe intellectuel ou d'une timidité excessive. Le manque de confiance peut dater de l'enfance ou avoir été déclenché par une expérience traumatisante. Dans l'un ou l'autre de ces cas, les solutions ne seront pas les mêmes. Dans le cas d'un manque de confiance liée à l'apparence physique, le relooking peut être un moyen efficace de changer sa vision de soi-même. Lorsqu'il s'agit plutôt d'un manque de confiance en ses propres capacités, se lancer des défis tout en se construisant une dynamique de réussite aboutit

généralement à un regain de confiance solide. Lorsque le problème est plus profond, le recours à un coach de vie ou même à un psychothérapeute peut s'avérer nécessaire.

Manque de confiance en soi : quelques exercices pour prendre confiance en soi

Si vous souhaitez reprendre confiance en vous, commencez par vous fixer des objectifs réalisables. Le fait de placer la barre trop haut met en position d'échec et contribue grandement à fragiliser la confiance en soi. En fractionnant votre parcours en petits objectifs progressifs, vous créez l'occasion de célébrer régulièrement de petites victoires qui viendront vous donner du courage et ainsi booster votre confiance. Vous pouvez également prendre l'habitude de lister toutes vos qualités ainsi que tout ce que vous avez accompli dans votre vie et qui vous rend fier. Les sessions d'art oratoire sont également très utiles pour apprendre à parler en public. Enfin, osez pratiquer un sport collectif ou inscrivez-vous à des cours de théâtre. Il n'y a rien de mieux que ce genre d'activités collectives pour réussir à franchir ses propres limites et se découvrir sous un nouveau jour.

Se tenir droit augmente la confiance en soi!

Une étude américaine révèle qu'une telle posture, épaules en arrière et tête haute, prise naturellement par les personnes sûres d'elles, déclenche des changements physiologiques dans le corps. La maintenir pendant une seule minute, même chez des personnes qui manquent de confiance en elles, réduit le cortisol, l'hormone du stress, mais dope la testostérone favorisant la sensation de pouvoir et, par extension, l'estime de soi. C'est une illustration directe des échanges constants entre esprit et corps, lesquels se traduisent par des processus psychologiques et physiologiques mesurables : de manière parallèle, on a aussi constaté qu'esquisser un sourire envoie au cerveau un signal de bonheur qui, même forcé, conduit à une amélioration de notre humeur.

Info transfert Man United : le chef de Barcelone, Deco, s'exprime sur le transfert potentiel de Marcus Rashford

Le directeur sportif de Barcelone, Deco, s'est exprimé sur les informations selon lesquelles l'entourage de Marcus Rashford aurait rencontré des responsables du club à Lisbonne.

Face à Benfica en Ligue des champions mardi soir, Deco était avec l'équipe, et des rapports ont suggéré qu'il avait également rencontré l'équipe de Rashford, dans l'espoir de conclure un accord sur un prêt ce mois-ci.

Rashford semble n'avoir aucun avenir à Manchester United, suite aux commentaires qu'il a faits le mois dernier suggérant qu'il voulait un nouveau défi loin d'Old Trafford.

Le nouveau manager Ruben Amorim a également laissé l'ancien international anglais hors de l'équipe lors de huit des neuf derniers matches, alors qu'il était un remplaçant inutilisé contre Newcastle United.

Deco laisse tomber un indice possible sur le transfert de Rashford ?

S'exprimant avant l'incroyable victoire 5-4 du Barça contre Benfica, Deco a déclaré que l'objectif actuel au sein du club était de prolonger les contrats de ses joueurs actuels, bien que Toni Juanmarti ait affirmé qu'il avait rencontré les représentants de Rashford.

Le club a été embourbé dans des gros titres indésirables ce mois-ci, en particulier autour du contrat de Dani Olmo, qui n'a initialement pas pu être enregistré avant qu'un appel ne soit déposé.

Cependant, l'ancien international portugais n'a pas exclu la possibilité de nouveaux renforts ce mois-ci.

Deco a déclaré : « Nous avons nos priorités et si nous pouvons renouveler les contrats des joueurs que nous avons maintenant et si nous pouvons apporter d'autres renforts, ce serait toujours le bienvenu. »

Le directeur du Barça a semblé mettre fin aux affirmations selon lesquelles Rashford est une priorité ce mois-ci, et que ses 350 000 £ par salaire seraient inabornables pour le club dans sa situation actuelle.

« L'entraîneur est content de l'effectif que nous avons, donc toute décision future sera prise plus tard. » Deco a révélé.

Un exode massif aura lieu à Man United ?

Rashford pourrait être l'un des trois joueurs offensifs à quitter Old Trafford avant la date limite dans un peu moins de deux semaines.

En plus des rumeurs persistantes autour de l'avenir de Rashford, Antony est prêt pour un transfert au Real Betis, tandis qu'Alejandro Garnacho pourrait également partir. Des rapports ont suggéré que Naples pourrait être en pourparlers pour un transfert de Garnacho, alors que le joueur était présent au match de Premier League de Chelsea contre Wolverhampton Wanderers lundi. Il est peu probable que les trois joueurs participent au match d'Europa League de Man United contre les Rangers jeudi, Amad Diallo et Bruno Fernandes étant les options préférées dans les zones larges sous Amorim.

Arsenal exhorté à suivre l'exemple des transferts de Manchester City après les développements de Matheus Cunha

L'expert d'Arsenal, Charles Watts, craint que les Gunners n'aient « raté le coche » pour un transfert en janvier pour Matheus Cunha des Wolverhampton Wanderers, malgré les récents développements intrigants autour du Brésilien.

Les Gunners ont été crédités d'un intérêt pour Cunha pendant toute la fenêtre hivernale, bien qu'il ait été rapporté il y a quelques semaines que les Wolves étaient prêts à repousser l'intérêt de l'équipe de Mikel Arteta en liant l'attaquant à un nouveau contrat.

Cependant, le renouvellement de Cunha n'a pas encore été officiellement scellé, et les langues ont de nouveau été émises lundi soir à la suite de la défaite 3-1 des Wolves contre Chelsea, où l'ancien joueur de l'Atletico Madrid n'a pas reconnu les supporters en déplacement.

L'entraîneur des Wolves, Vitor Pereira, a par la suite critiqué le langage corporel de Cunha et a admis que l'attaquant aurait pu être distrait par le bruit extérieur, bien qu'il ait exprimé sa conviction que le joueur de 25 ans reste engagé avec le Old Gold.

Alors que Watts accueillerait Cunha à bras ouverts aux Émirats, il craint que les Gunners n'aient mis trop de temps à conclure un transfert ce mois-ci, déclarant à Sports Mole : "Ce que le manager a dit semble certainement avoir remué les choses. Nous savons qu'Arsenal aime Matheus Cunha, mais les signes indiquaient qu'il allait signer un nouveau contrat. Ce contrat n'a pas encore été signé et plus cela dure, plus on se demande quel est le retard.

"Je suis sûr qu'il y a eu des contacts en coulisses avec des gens à Arsenal et son agent sera bien au courant de ce qui est proposé ailleurs. Peut-être que cela l'empêche de signer ce nouveau contrat. Je pense qu'il serait vraiment bon à Arsenal. J'aime Matheus Cunha et je suis sûr qu'il a l'air d'un joueur prêt à passer à l'étape suivante, peut-être que c'est aussi ce qu'il pense. Mais le fait est que le temps presse.

"Il y a encore des choses à jouer pour Arsenal cette saison, mais j'ai l'impression que c'était une fenêtre de n'importe quelle fenêtre si vous allez agir très, très rapidement. C'est facile pour moi de dire, bien sûr, que je ne suis pas impliqué dans ces accords. Mais alors que cette fenêtre s'éternise et que rien ne se passe, ils ont pris trop de temps pour faire passer les choses.

« Arteta a crié à l'aide »

"Ils sont éliminés de la FA Cup, ils s'accrochent par les ongles en Carabao Cup, ils ont pris encore plus de

retard en championnat. On a l'impression qu'ils ont été pris au piège dans cette fenêtre alors qu'ils auraient dû l'attaquer très, très tôt et obtenir l'aide que Mikel Arteta réclamait. Je ne veux pas en dire trop peu trop tard, mais j'ai l'impression qu'Arsenal a raté le coche dans cette fenêtre."

Grâce à la bonne forme de Kai Havertz à la fin de la saison dernière et à la disponibilité de Gabriel Jesus, les Gunners n'ont pas vu la nécessité de tout mettre en œuvre pour un nouvel attaquant avant la saison 2024-25, bien que ce risque se soit maintenant fortement retourné contre eux.

Jesus est assuré de manquer le reste de la saison en raison d'une blessure au LCA, ce qui signifie que les deux seuls attaquants reconnus d'Arteta sont Havertz et Nathan Butler-Oyedeji, un produit de l'académie de 22 ans qui n'a pas encore fait ses débuts à Arsenal.

Havertz avait également connu une crise de confiance devant le but avant de marquer le deuxième but des Gunners lors de leur match nul 2-2 contre Aston Villa le week-end dernier, et Arteta a affirmé à plusieurs reprises que le club cherchait des renforts sur le marché en janvier. Alors que des joueurs comme Alexander Isak de Newcastle United, Viktor Gyokeres du Sporting Lisbonne et Victor Osimhen de Naples sont tous considérés comme inaccessibles ce mois-ci, Watts n'adhère pas à l'idée que Cunha entre également dans cette catégorie, en utilisant le transfert imminent d'Omar Marmoush à Manchester City comme

exemple. « Je ne regarde pas vraiment Matheus et je pense qu'il n'est absolument pas disponible au début du mois de janvier », a ajouté Watts. "Regardez Man City et Omar Marmoush. Meilleur buteur de Francfort, ils sont troisièmes du championnat. Vous auriez regardé ça et pensé qu'il était totalement indisponible.

Arsenal pourrait-il utiliser la tactique de Trossard dans la poursuite de Cunha ?

"Mais Man City est sorti et l'a fait. Peut-être qu'ils ont payé un supplément, mais ils sont allés là-bas, ont montré de l'intention et l'ont fait. Vous ne pouvez pas surpayer les joueurs à chaque fenêtre, mais cela ressemblait à une fenêtre alors qu'Arsenal aurait probablement dû le faire."

Nottingham Forest : Murillo signe un nouveau contrat à long terme

Nottingham Forest a confirmé avoir conclu un nouveau contrat à long terme avec Murillo.

L'équipe des Midlands de l'Est connaît actuellement une campagne de Premier League inoubliable, occupant la troisième place du classement moins d'un an après avoir évité de justesse la relégation.

Cependant, bien que le football européen apparaisse comme une possibilité réaliste, les responsables du club ont dû travailler dur avec certains hommes clés qui ont vu leur contrat expirer à la fin de la saison.

Néanmoins, plutôt que de se développer avec des joueurs comme Ola Aina et Chris Wood, Forest a plutôt révélé qu'ils avaient convenu de nouvelles conditions avec la star brésilienne Murillo.

Un nouveau contrat qui court jusqu'en 2029 a été signé par le joueur de 22 ans, qui a été une révélation depuis son arrivée au City Ground en provenance des Corinthians en août 2023.

« Nous rêvons grand »

Pas moins de 57 apparitions ont été faites par Murillo dans toutes les compétitions, devenant un pilier de la défense à quatre de Nuno Espirito Santo, et le joueur a admis qu'il était reconnaissant de prolonger son séjour.

Il a déclaré au site officiel du club : "Je suis très reconnaissant et très heureux qu'il y ait encore quatre ans à venir. Je suis reconnaissant envers tout le monde pour le soutien – pas seulement pour moi, mais aussi pour ma famille.

« Partout où je vais, dans tous les magasins, où qu'ils soient, ils nous traitent très bien, ma famille et moi. Je suis donc très reconnaissant de tout ce qu'ils font pour moi et pour l'équipe. Je suis sûr que nous avons un grand avenir devant nous.

Le propriétaire Evangelos Marinakis a ajouté : « Nous rêvons grand, et lui aussi. Il croit en la puissance de ce que nous faisons dans ce grand club.

« Lorsque nous partageons les mêmes ambitions audacieuses, il n'y a pas de limite à ce que nous pouvons accomplir ensemble. »

Quelle est la prochaine étape pour Forest ?

Avec six points d'avance sur Newcastle United, sixième, Forest se concentre sur le fait de se rapprocher d'une forme de football européen.

Samedi, un déplacement à Bournemouth, qui est septième, les attend dans ce qui sera un nouveau test de leurs compétences pour tenir le rythme.

En dehors du terrain, Aina, Wood, Neco Williams et Callum Hudson-Odoi ont tous moins de 18 mois à écouler à leur contrat.

Bien qu'ils ne soient impatients de ne pas être distraits, Forest serait mieux servi en finalisant de nouveaux accords pour ce quatuor afin de prolonger le facteur de bien-être au club.

Liverpool : Salah dérangé par le but encaissé

En battant Lille (2-1) ce mardi en Ligue des Champions, Liverpool a poursuivi son sans-faute sur la scène européenne : 7 matches, 7 victoires. Une performance appréciée par l'ailier des Reds Mohamed Salah (32 ans, 7 matches et 3 buts en LdC cette saison), buteur en première période, mais pointilleux concernant le registre défensif.

"Personnellement, j'essaie de faire de mon mieux. Le plus important est de gagner les matches, je suis très heureux pour l'équipe et j'espère qu'on va continuer comme ça. C'était une équipe très difficile en face. Le but adverse ? Je ne dirais pas qu'on a pris un but bête, mais on en a déjà pris des comme ça. On doit s'améliorer, en parler demain, mais le résultat est bon pour nous. L'objectif ? Les nouvelles règles sont compliquées, j'espère qu'on gagnera le prochain match et qu'on se qualifiera en première position. On doit aussi se concentrer sur le championnat", a observé l'Égyptien.